PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 21 mars 2023

Approvisionnement en carburant dans les Alpes-Maritimes

Le mouvement social actuellement en cours dans le pays conduit à des difficultés d'approvisionnement en carburant dans certains départements.
Dans les Alpes-Maritimes, la situation est suivie avec attention en liaison avec les distributeurs.

L'état actuel des stocks dans les stations-services du département permet de couvrir le niveau habituel de la demande même si quelques stations services connaissent aujourd'hui des ruptures partielles d'approvisionnement sur certains produits en raison d'une hausse des achats préventifs.

Aussi, le préfet des Alpes-Maritimes interdit sur l'ensemble du département à compter de ce jour et jusqu'au 27 mars :

- la vente et l'achat de carburants dans des récipients transportables manuellement (jerricans et bidons notamment) autre que pour un usage professionnel, justifié par le client.

M. Bernard GONZALEZ, préfet des Alpes-Maritimes, appelle chacun et chacune à la responsabilité afin d'éviter une surconsommation qui déstabiliserait la distribution et pourrait créer une situation de pénurie.

Bureau de la
Communication Interministérielle
Mél : pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

147 Boulevard du Mercantour
06200 NICE
Suivez-nous sur :
www.alpes-maritimes.gouv.fr
@prefet06 @Prefet06